



Comment percevoir mon chômage

Par **alexandre 13100**, le **04/06/2008 à 20:59**

je suis actuellement plus présent sur mon lieu de travail et attends benoîtement que mon employeur me licencie,

j'ai posé mes congés pour le mois d'août qui ont été approuvés.

J'aurais aimé savoir si je vais avoir le droit au chômage si mes congés vont m'être payés, et si je dois prendre des précautions ou autres choses à savoir.

Merci de vos réponses

Cordialement Alexandre

Par **domi**, le **04/06/2008 à 21:25**

Merci d'être plus clair pour que l'on puisse vous répondre. Domi